

Les objectifs pédagogiques :

L'objectif de cette formation est de permettre aux élus de:

Découvrir les termes afférents à la réglementation, aux procédures et à l'exécution des marchés.

- Comprendre la structure d'un marché.
- Connaître les différentes procédures de commande publique.
- Mieux appréhender l'exécution d'un marché public.

Le Programme :

I – Introduction sur la commande publique :

- Définition du besoin, outils de l'acheteur, le choix de la forme du marché, les différents types de procédures, etc.
- Apports théoriques.

II – Les pièces constitutives d'un marché public :

- L'acte d'engagement, le règlement de consultation, le CCAP etc.
- Apports théoriques et cas concrets.
- Atelier : exercices pratiques.

III – Maitriser les différentes étapes d'une consultation :

- Le dossier de consultation, la réception des plis, l'analyse, l'information aux candidats, le rapport de présentation etc.
- Apports théoriques et cas concrets.

IV – L'exécution d'un marché public :

- L'exécution technique, financière, les litiges, la clôture du marché.
- Apports théoriques et cas concrets.

Formatrice : Madame Emilie BINOIS



- DGA Ressources dans un EPCI de 34 000 habitants.
- Adjointe au Maire d'une commune de 39 000 habitants sur un mandat, en charge des RH/Finances/Commandes Publique.
- Parcours professionnel toujours en lien avec l'élaboration budgétaire (commune et intercommunalité).

Les points forts de la formation :

Comprendre l'importance et le cadre juridique et financier de la commande publique.

Modalités pédagogiques :

- Documents supports projetés.
- Etude de cas concrets.
- Exposés théoriques.

Les résultats attendus :

Une évaluation interactive sera proposée en fin de formation pour vérifier les acquis fondamentaux le cadre juridique et financier de la commande publique. Des QCM et questions seront aussi posées au cours de la formation sur la compréhension de la structure d'un marché, des différentes procédures de commande publique, de l'exécution d'un marché public...

Public :

Elus,
collaborateurs d'élus,
cadres administratifs,
agents de la collectivité.

Format :

En intra : dans une salle mise à disposition par la collectivité
En inter-collectivité : dans une salle mise à disposition par notre organisme
A distance : en classe virtuelle synchrone en présence de Madame Emilie BINOIS

Financement et coût :

Pour les intras, nous consulter pour devis
Pour cette session programmée et ou à distance d'une durée de 7 heures de formation le coût est de 400 € TTC si DIF ELU / 560 € TTC si budget de la collectivité .

Evaluation des acquis :

Évaluations régulières pendant la formation en utilisant différents moyens (mises en situation, quiz...) - Questionnaire de satisfaction en fin de session - Attestation de fin de formation précisant les objectifs de la formation - Possibilité d'évaluer les connaissances acquises par QCM - Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire

Accessibilité et référent handicap :

Les établissements de réalisation des actions de formation de la SAS FDEL sont majoritairement des ERP (Etablissement Recevant du Public), les règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap sont appliquées. Nous invitons les personnes en situation de handicap qui veulent suivre une de nos formations à nous contacter directement afin d'évaluer ensemble les modalités d'accès requises. Le référent handicap M GILBERT reste disponible pour tout renseignement à ce propos.

Nombre maximum de participants par session de formation : 15 personnes.

Délai d'accès à cette formation : le délai d'accès est abordé différemment selon qu'il s'agit d'une action de formation inter-collectivité, d'une action intra-collectivité ou d'une action à distance. Le délai d'inscription incompressible si financement DIF ELU est de 11 jours ouvrés avant le jour J de la formation.

Résultats en 2021 et 2022 : 100% des stagiaires recommandent nos formations (Mise à jour régulières des résultats sur notre site internet)